

Projet de vie
« Les Pitchounets » dans le
cadre de l'extension de la
crèche de Leuze.

La qualité de l'accueil de votre enfant nous tient à cœur. Nous souhaitons vraiment qu'il s'épanouisse pleinement durant son séjour chez nous. La remise en cause de nos options de travail avec les tout-petits est permanente et nous permet d'élaborer notre projet d'accueil à partir d'une réflexion en équipe sur le bien-être de l'enfant en collectivité en lien avec ses parents.

Notre milieu d'accueil évite toute forme de comportements discriminatoires basés sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique à l'encontre des enfants, des personnes qui les confient et des accueillant(e) s. Nous sommes également ouverts à l'accueil de tout enfant, quelle que soit sa différence.

1. Origine de ce projet.

Le projet de vie de la crèche de Leuze « les Pitchounets » a déjà été rédigé et rendu en 2006. La version de ce projet fait suite aux travaux d'extension de la crèche qui verra la capacité d'accueil des Pitchounets passer de 24 lits à 42 dès septembre 2007. Une telle extension ne peut avoir lieu sans une réorganisation de la crèche. Même si les principes de base du projet de vie initial sont conservés, une réflexion sur l'accueil, sur l'aménagement de l'espace a été nécessaire.

L'équipe de la crèche se compose après extension :

- de 8 puéricultrices composant l'équipe initiale.
- de 3,5 équivalents temps plein supplémentaire dû à l'extension.
- d'une assistante sociale à quart temps.
- d'une infirmière à temps plein.

2. L'encadrement des enfants.

Dès l'annonce du projet d'extension, la volonté de l'équipe a été de préserver des liens de proximité tant avec les enfants qu'avec les parents.

Nous avons donc décidé de travailler sous la forme de « référente par enfants » où la puéricultrice désignée sera la garante de l'accompagnement de l'enfant dès son arrivée à la crèche jusqu'à son départ de la structure. Son rôle sera de créer autour de lui un environnement rassurant pour le guider dans ses découvertes. Tout au long de la journée, elle va jouer avec l'enfant, lui parler, lui expliquer ce qui va se passer, le changer, lui donner à manger, l'aider à s'endormir, être avec lui pour qu'il puisse trouver sa place dans le groupe d'enfants. Elle partage tous ces petits moments de la journée que l'enfant vit sans ses parents, avec d'autres enfants et à travers lesquels il se construit peu à peu. En collectivité, la puéricultrice fait partie d'une équipe qui s'organise dans la prise en charge du groupe d'enfants en fonction du temps de présence de chaque enfant et des horaires de travail. La puéricultrice de référence ne sera donc pas la seule à intervenir auprès des enfants qui lui sont confiés mais c'est elle qui intervient le plus souvent de manière privilégiée.

Cette organisation a pour but d'assurer aux enfants des moments privilégiés de relation avec l'autre et leur procure une sécurité affective par le fait de retrouver la ou les personnes qui s'occupent d'eux régulièrement.

En pratique :

Chaque section sera composée de 2 ou 3 puéricultrices selon les sections. Chaque puéricultrice aura en « charge » un groupe de 5 ou 6 enfants d'âge similaire. Le projet de vie précédent avait déjà fait le constat que les enfants se sentent plus à l'aise en petits groupes et développent davantage leurs capacités en partageant des expériences avec d'autres ayant des aspirations communes.

Selon les besoins, le rythme, le passage de section en section se fera en groupe, accompagné de la puéricultrice de référence. Ce n'est donc pas l'âge qui détermine le passage d'une section à une autre mais bien l'évolution de l'enfant, du groupe et des besoins. Il est certain que tous les enfants ne se développent pas au même rythme, ont des besoins différents. Ainsi, lors de passage de section, si nous constatons qu'un enfant n'est pas prêt, doit avoir un peu plus de temps, il sera envisagé de le confier à une autre puéricultrice de la section le temps nécessaire. Ce « transfert » de groupe se fera suite à une évaluation de l'équipe, après discussion et accord des parents. Dans le sens inverse, si un enfant se montrait un peu plus précoce que son groupe, un passage vers un autre groupe qui lui est sur le point de changer de section sera également envisagé et ce, toujours dans les mêmes conditions.

Lorsqu'un groupe partira pour l'école maternelle, la puéricultrice recommencera un nouveau cycle avec de nouveaux enfants entrants. Ces entrées sont planifiées dans le temps et la puéricultrice n'aura « son groupe » au complet qu'au bout de 4-5 mois. Nous pensons que cette période de transition sera bénéfique à la fois pour les enfants qui petit à petit verront leur univers se former. Les adaptations, les rencontres auront le temps de se faire. Les personnes auront le temps de se connaître. Mais cette période sera également bénéfique pour la puéricultrice qui aura le temps ainsi de se réinvestir dans un nouveau groupe.

3. L'entrée à la crèche.

Celle-ci constitue une étape importante dans la vie des parents et dans celle de l'enfant.

Concrètement, 1 mois avant l'entrée, une prise de contact en 2 temps est proposée :

A. Une rencontre à la crèche avec les parents et l'enfant pour :

- Faire connaissance avec l'équipe et les locaux grâce à une visite des lieux.
- Répondre à d'éventuelles questions ou inquiétudes .
- Expliquer le fonctionnement par sections en lien avec notre projet d'accueil.

B. Un 2ème entretien est ensuite programmé pour :

- Rediscuter des différents points du projet d'accueil en lien avec le règlement d'IMAJE. Celui-ci est relu avec les parents et, ensemble nous en revoyons tous les points :
 - Qu'est-ce que la période de familiarisation et comment l'envisager ?
 - Que faut-il apporter à la crèche ?
 - Quel va être l'horaire de garde de l'enfant à la crèche, que signifie la grille prévisionnelle de présence, comment la remplir et quand la rendre ?

→ L'enfant ne peut être accueilli malade à la crèche. Pourquoi, quels sont les signes de maladie, que faire quand l'enfant est malade, quand l'enfant peut-il réintégrer la collectivité,...

→ Une consultation ONE est organisée au sein de la crèche. Comment fonctionne-t-elle ?

→ Comment est calculée votre participation aux frais de garde de votre enfant, comment en effectuer le paiement et à qui ?

→ Liste des congés de la crèche

- Réaliser le dossier administratif de l'enfant

Nous insistons sur l'importance de la période de « familiarisation », moment pendant lequel l'enfant, ses parents et le personnel pourront faire connaissance et établir ainsi progressivement une relation de confiance.

Nous imposons un minimum de 3 jours, juste avant l'entrée de l'enfant mais il va de soi que cette période peut être plus longue et modulable en fonction des besoins de chacun. Nous comprenons l'inquiétude que peut générer cette séparation et nous souhaitons être disponibles pour répondre aux questions des parents. Cette adaptation est prise en charge par la référente du groupe où l'enfant est accueilli.

Cela commence par une « prise de contact » où le parent reste 1h ou 2 (entre 9h30 et 11h30) avec son enfant dans la pièce de vie. La référente prendra le temps de les accueillir et de compléter le petit cahier vert où sont reprises les habitudes de l'enfant. Il sera ensuite accueilli une matinée où le parent prendra le temps nécessaire pour que l'enfant se sente à l'aise et en sécurité et le mettra lui-même au lit, si besoin est, pour sa première sieste à la crèche. Cela permettra à l'enfant de prendre connaissance du dortoir avec son parent. Enfin, il restera une petite journée complète sans papa et maman.

4. Respecter le lien « parent-enfant »

Un enfant n'existe qu'en relation avec ses parents. Nous considérons les parents comme les premiers éducateurs de leur enfant. C'est pourquoi, chaque initiative sera prise avec leur accord et leur participation (alimentation, acquisition de la propreté,...). Nous encourageons un dialogue permanent entre les professionnelles et les parents afin de créer une continuité entre sa vie à la maison et le temps passé à la crèche. Pendant la période d'adaptation, un cahier vert reprenant les habitudes de l'enfant est complété avec la référente et est le point de départ d'un échange avec les parents. Chaque enfant a son « cahier de vie » où est notée chaque semaine quelques observations et anecdotes de sa vie à la crèche. Les parents sont invités à le reprendre et le compléter s'ils le désirent. Ils sont, bien sûr, les bienvenus dans la section de vie de leur enfant. Ils peuvent prendre le temps de l'installer à son arrivée et de communiquer à la puéricultrice les infos nécessaires. Lorsqu'ils arrivent pour reprendre leur enfant, ils peuvent être conduits à terminer de lui donner à manger s'ils le souhaitent, à le rhabiller ou le changer dans la salle de bain. La puéricultrice présente prendra le temps d'expliquer le déroulement de sa journée. Chez les moyens et les grands, les parents peuvent consulter un panneau où les jeux et activités de la journée sont notés.

Nous organisons un goûter de Noël à la crèche et un souper annuel afin de favoriser les contacts entre les parents et les professionnelles. Sur demande ou en fonction des besoins, d'autres rencontres sont organisées. Ainsi, prochainement, une réunion de parents sera organisée afin d'expliquer notre nouveau mode de fonctionnement et pouvoir répondre directement aux interrogations des parents.

5. Aménagement de l'espace.

(cfr plan d'aménagement annexe)

Actuellement, nous fonctionnons en trois sections ou groupes de vie : les petits, les moyens et les grands. Ces groupes sont établis en tenant compte du développement de l'enfant, de sa personnalité et de sa manière d'être avec les autres.

Suite à l'extension, les « Pitchounets » va fonctionner sur deux étages. Afin de respecter les rythmes, les besoins des enfants, nous avons décidé de penser en termes d'espace de vie plutôt que de sections. Nous ne parlerons plus de « bébé, moyens, grands » mais de l'espace des coccinelles, des abeilles, des libellules et des papillons. (termes encore à définir à l'heure actuelle). Chaque espace sera aménagé et décoré en fonction des groupes d'enfants qui y sont présents.

a. Le premier étage.

Les espaces de vie sont aménagés selon le développement des enfants, leurs centres d'intérêts. Ainsi, le premier étage sera dédié aux tout petits (pour illustration : de 0 à plus ou moins 15 mois). Cet étage est composé de « 2 plateaux », l'un sera aménagé pour les bébés, l'autre sera réservé aux bébés qui commencent à se déplacer, ramper, ...

∪ L'espace des « coccinelles » :

C'est un espace de vie réservé aux tout petits ou tapis de sol, miroirs, relax, petits jeux d'éveil sensoriels et sonores, hochets seront à disposition des bébés.

Les puéricultrices s'installeront volontiers au milieu des enfants de manière à assurer leur sécurité psychique et physique. C'est un espace de jeux délimité où le bébé pourra se sentir plus en sécurité. Si l'enfant en a besoin, il sera accompagné de son doudou et/ou sa tétine pendant sa période d'éveil.

∪ L'espace des « abeilles » :

C'est un espace aménagé pour les bébés qui commencent à bouger , à ramper, à s'éveiller au monde qui l'entoure.

Des tapis, une mini structure de psychomotricité, des miroirs,... y sont installés. C'est un espace où la curiosité visuelle, auditive, tactile, l'exploration motrice, le babillage, la découverte des autres et du monde est favorisée par l'aménagement constant de l'espace et des jeux proposés.

∪ Salle de soins.

Cette pièce est située au même étage que ces deux premiers espaces de vie. Cette salle permet les changes individuels sur des temps privilégiés, toilette et soins corporels sont alors des moments d'échanges.

∪ Salle de repos.

Cette salle permet de respecter le rythme de sommeil de chaque enfant. Un lit-berceau est attribué à chacun qui peut ainsi retrouver son intimité avec doudous, tour de lit, ...

b. Le rez-de-chaussée.

Cet étage est aménagé pour les « plus grands ». (pour illustration : de plus ou moins 16 mois jusqu'au départ pour l'école).

Peu à peu, l'enfant revendique son indépendance, affirme sa volonté, son envie de faire tout seul, s'oppose tout en acceptant les règles sociales et familiales. A ce stade, sous le regard vigilant des puéricultrices et référentes, l'enfant développe ses capacités motrices et l'on constate chez lui un besoin accru de se mouvoir, d'escalader, de grimper et de faire de nouvelles expériences ; il prend conscience de ses limites tout en étant avide de découvrir son environnement.

Nous comptons mettre en place des coins livres, des temps de contes (une conteuse vient déjà une fois par mois), d'éveil musical, de la manipulation de différentes matières, de découverte de la peinture, préparations culinaires, etc,...Ces activités seront proposées par petits groupes en présence des référentes, sur des temps ponctuels et réguliers. Au rez-de-chaussée, les enfants circulent pieds nus grâce à un chauffage par le sol. Cela leur permet une meilleure préhension au sol.

Cependant, deux espaces de vie seront « réservés » aux "libellules » et aux « papillons » afin de leur permettre de se retrouver en groupes et proposer ainsi des activités « libres ». Les puéricultrices iront selon les humeurs et les intérêts des enfants dans l'un ou l'autre coin tout en étant attentive aux besoins de chacun et en connaissance de son groupe.

Pendant les moments de jeux, nous invitons l'enfant à se séparer de son doudou et/ou de sa tétine même si en cas de besoin, il pourra aller le reprendre dans les « poches à doudous » mit à sa disposition.

La salle de psychomotricité située à cet étage sera également accessible aux enfants à certains moments de la journée et toujours accompagné dans la mesure du possible par leur référente.

Nous avons la chance de disposer d'un jardin extérieur équipé qui permet aux enfants de courir, jouer, se dépenser et prendre l'air. Une barrière sépare la cour de la pelouse afin de pouvoir sortir été comme hiver même si la pelouse est humide (nous restons dans ce cas dans la cour). La crèche se trouvant le long du Ravel, nous faisons des balades, à pied ou bien installés dans nos chariots prévus à cet effet. Dès que le temps le permet, les enfants apprécient beaucoup d'y aller. Nous demandons donc aux parents de munir leurs enfants de crème solaire, chapeau, bonnet, gants, écharpes, manteaux et chaussures adaptés aux saisons et au temps.

6. Au point de vue sommeil et repas.

Les repas nous sont fournis par un traiteur. Ils sont cuits à l'eau, sans additif, sans sel ni poivre. Deux menus sont proposés : un pour les « bébés » et un pour les plus grands. Nous terminons leur préparation en fonction de l'âge et de l'évolution de l'enfant (mouliné ou en morceaux, avec ou sans viande).

Un apport différent de matière grasse est ajouté chaque jour. Les sauces sont livrées à part par le traiteur pour que nous puissions faire face à d'éventuelles allergies. Un fruit est proposé chaque jour et, suivant les normes de l'ONE, nous avons réintroduit les féculents à chaque repas.

Enfin, l'eau est la seule boisson donnée à la crèche afin de ne pas donner un apport de sucre supplémentaire.

- Chez les « coccinelles » et les « abeilles » : Nous n'éveillons pas un enfant pour lui donner à manger à une heure précise. Chaque enfant reçoit à manger individuellement et à son heure. Il a un lit fixe dans la mesure du possible, en fonction du temps qu'il passe à la crèche. Nous accueillons les enfants ayant besoin d'un monitoring pour dormir. Nous demandons simplement au parent d'en expliquer le fonctionnement à l'équipe lors de la période de familiarisation.
Les parents sont invités à apporter un tour de lit, un sac de couchage, un doudou et/ou une tétine (pour notre facilité, nous vous demandons de nommer tous les effets personnels de l'enfant).
- Chez les « libellules » et les « papillons » : Nous observons qu'un enfant a besoin de points de repères pour se sentir sécurisé et évoluer vers une certaine autonomie. Progressivement, l'enfant trouve son rythme et semble éprouver du plaisir à partager son repas avec d'autres lors du dîner et du goûter. Les enfants prennent ensemble une collation vers 9h30, un repas vers 11h30 et un goûter ou une panade vers 15h. Avant le dîner, les enfants se regroupent avec les puéricultrices dans le coin doux où tous ensemble, ils chantent ou racontent des comptines. Ensuite, les puéricultrices installent les tables par thème à l'aide de sets de table individuels que les enfants ont confectionnés eux-mêmes et qui ont été plastifiés. Ils sont encouragés à s'installer autour de la table. Les assiettes sont servies par les puéricultrices qui distribuent au même moment les tasses ou biberons d'eau. Les enfants, pour la plupart, mangent seuls sous le regard attentif des puéricultrices ou selon les besoins sont accompagnés de leurs gestes par leur référente. Les enfants sont invités à attendre que chacun ait fini pour sortir de table. Entre 12h et 14h30, il y a un moment de sieste surveillée : les enfants dorment soit dans des lits soit sur des matelas au sol, toujours installés au même endroit et sur fond de musique douce. Les deux puéricultrices désignées pour la surveillance de la sieste restent auprès des enfants qui ont des difficultés à s'endormir. Les enfants, même éveillés, resteront au calme dans leur lit ou sur leur matelas jusqu'à plus ou moins 14h30.

7. Favoriser l'autonomie de l'enfant.

« L'autonomie signifie se connaître soi-même et non faire tout, tout seul ».

Notre rôle est ici de permettre à l'enfant de grandir, de se nommer, de favoriser sa prise d'initiative en respectant certaines limites par rapport au groupe : la référente explique à l'enfant ce qui se passe quand on fait mal, quand on prend un jeu à un copain, quand on mord...

L'établissement de limites claires et adaptées permet de sécuriser l'enfant. En fonction de son niveau de développement, l'enfant est encouragé à être acteur :

- au moment des repas, l'enfant mange seul avec la cuillère et gère lui-même ce qu'il mange. Nous l'invitons cependant à goûter tous les aliments proposés mais nous ne l'obligeons pas à terminer son assiette.
- Par rapport à la propreté, les parents prennent eux-mêmes l'initiative de commencer cet apprentissage à la maison. Nous les accompagnons dans cette étape et nous répondons à la demande de l'enfant sans exercer de pression sur lui. Nous évitons tout acharnement quitte à réessayer plus tard si nécessaire.

8. Le départ de l'enfant vers l'école.

Tout comme l'entrée, la sortie de la crèche doit se préparer. Deux mois avant l'âge d'entrée à l'école, nous discutons en équipe de votre enfant et nous abordons les différents aspects de son développement (psychomoteur, langage, propreté, autonomie, relation au groupe,...)

Quand cette réflexion a eu lieu, nous vous en informons et, si vous le souhaitez, nous vous partageons nos observations.

9. Relations avec les associations locales.

Nous avons une collaboration régulière avec le centre culturel « Ecrin » ce qui a permis aux enfants à plusieurs reprises d'assister à des spectacles adaptés à leur âge.

Une sortie est d'ailleurs le 6 Décembre 2007 : les enfants âgés de plus de 18 mois vont assister à un spectacle de théâtre au centre culturel d'Eghezée.

Une collaboration avec le service de la province de Namur nous permet certaines activités ludiques (conteuse, éveil musical,...)

10. Se poser en professionnelle.

Etre professionnelle pour nous, c'est rester centrée sur l'enfant et répondre à ses besoins. C'est aussi avoir une attitude constructive pour l'enfant et donc, cohérente et commune en équipe. C'est ainsi, que différents outils seront mis en place afin de répondre au mieux aux besoins du groupe :

- Une réunion individuelle avec la référente d'un nouveau groupe :

Avant tout accueil d'un nouveau groupe d'enfant, une discussion avec la puéricultrice désignée comme référente sera organisée afin de lui présenter de « manière théorique » son nouveau groupe : qui entre ? quand ? quel sera son contrat horaire ? ...

Cela permet de préparer l'accueil, l'adaptation, se « préparer » au nouveau venu.

- des réunions mensuelles avec chaque « section » :

Il sera impossible lors de réunion collective de discuter réellement de chaque enfant. Quels sont ces difficultés ? Comment évolue-t-il ? Quels sont ces progrès ? Une fois par mois, nous nous réunirons sur le temps de midi avec les puéricultrices de la section afin de discuter de leurs enfants. Cela permet l'échange d'informations, l'émergence de solutions,

- Des réunions trimestrielles :

Ces réunions se feront à partir de 18h30, à la fermeture de la crèche, et en présence de toute l'équipe des « Pitchounets ». Ces réunions auront pour but de discuter de problème plus organisationnel de la crèche, de pouvoir se rencontrer au moins une fois toute ensemble et d'échanger nos points de vue. Ces réunions d'équipe sont importantes pour entretenir le dynamisme de chacun et la cohérence du projet.

- Des réunions ponctuelles avec les parents :

Nous avons le souhait de rester ouverts aux remarques des parents et les invitons à nous communiquer tout malaise ou problème éventuel.

- La journée pédagogique :

Nous avons une réflexion continue sur un thème précis chaque année, réflexion clôturée par une journée animée en partie par un intervenant extérieur en lien avec le thème choisi et de concert avec d'autres structures d'accueil ayant choisi le même sujet.

De manière ponctuelle et en fonction de l'intérêt de chacun, d'autres choses sont proposées par des organismes extérieurs par ex. : l'éveil musical en collaboration avec le service de la culture de la province de Namur et le centre culturel « Ecrin », formation sur les jeux et aménagement organisé par le « Fraje », formation comptines,...

11. Pour aller plus loin.

- La mise en place des « référentes » :

Ce type d'encadrement sera mis en place lors de la « réouverture » des Pitchounets. Il va s'en dire qu'il va nous falloir du temps pour être « à l'aise » avec ce système. Le simple fait de mettre les groupes en place prendra au minimum 6 mois (accueil de nouveaux enfants entrants, création des groupes d'enfants déjà inscrits, mise en place du fonctionnement par l'équipe,...).

D'ici le prochain projet de vie, nous avons la volonté d'arriver à notre but et d'offrir le meilleur encadrement possible aux enfants.

- Réflexion autour des moments des repas pour les « libellules » et les « papillons » :

Nous réfléchissons à la problématique des repas pour les plus grands : les 2 sections doivent-elles manger ensemble ? doit-on faire les repas en 2 services ? pourquoi pas un système de self-service pour les plus grands ? L'équipe essaye de trouver des pistes de travail toujours en concordance avec notre projet de vie.